



Pièces justificatives obligatoires

HOTELS

JANVIER 2019

La liste ci-dessous fait référence à l'ensemble des pièces justificatives nécessaires afin de valider les critères impératifs de la grille de critères Clef Verte pour les Hôtels. Les pièces justificatives doivent être téléchargées dans le questionnaire environnemental en lien avec le critère auquel elles se rapportent. Attention, des pièces justificatives obligatoires sont également nécessaires afin de valider certains critères essentiels et optionnels.

Photos et plan du site (à joindre au premier critère du questionnaire environnemental)

- ❖ Vue générale
- ❖ Chambre
- ❖ Espaces communs

Politique environnementale

- ❖ Copie de l'autorisation d'ouverture
Et/ou
- ❖ Attestation de classement
- ❖ Charte environnementale de l'établissement
- ❖ Plan d'actions listant vos objectifs d'amélioration et vos projets environnementaux
Vous avez la possibilité de remplir le tableau type que nous vous proposons (Rubrique « Ma démarche Clef Verte ») ou de télécharger votre propre document.
- ❖ Document de formation du personnel/Note de service à la mise en place de la démarche environnementale au sein de leur poste respectifs (si > 5 employés)
- ❖ Document de formation du personnel sur les programmes économiques des machines à laver et des lave-vaisselle ou une photo en situation des instructions placées près de ces machines (si concerné)

Sensibilisation à l'environnement

- ❖ Affichage ou documentation indiquant aux clients comment contribuer aux actions environnementales de l'établissement en adoptant des éco-gestes en faveur d'économies d'énergie, d'eau et de tri des déchets (livret d'accueil, affiches, stickers, etc.)

- ❖ Affichage indiquant que les clients ont la possibilité de faire nettoyer leurs draps et serviettes uniquement sur demande. Téléchargez une photographie de l'affichage en situation.
- ❖ Questionnaire de satisfaction à destination de votre clientèle comprenant les 3 questions environnementales (si concerné)
- ❖ Document attestant que l'organisation des séminaires par vos clients doit respecter les critères de gestion environnementale de votre établissement (*utilisation optimale de la lumière naturelle, usage de papier écolabellisé, limiter la production de déchets, se renseigner sur la provenance des produits alimentaires et des boissons, privilégier l'eau en carafe plutôt qu'en bouteille, etc*)

Gestion de l'énergie

- ❖ Tableaux des consommations mensuelles d'énergie
Vous avez la possibilité de remplir le tableau type que nous vous proposons (rubrique « Ma démarche Clef Verte » : « Mes consommations ») ou de télécharger votre propre document de suivi.

Gestion de l'eau

- ❖ Tableaux des consommations mensuelles d'énergie
Vous avez la possibilité de remplir le tableau type que nous vous proposons (rubrique « Ma démarche Clef Verte » : « Mes consommations ») ou de télécharger votre propre document de suivi.
- ❖ Document certifiant la conformité à la réglementation concernant l'assainissement des eaux usées :
 - Attestation de raccordement à la station d'épuration

Ou

 - Attestation de l'entreprise de vidange de la fosse septique

Ou

 - Attestation de l'Agence Régionale de Santé du bon devenir des eaux usées
- ❖ Attestation certifiant la conformité à la réglementation concernant les eaux de distribution (à vous procurer auprès de votre mairie ou syndicat intercommunal)
- ❖ Photo (recto/verso) de tous les produits d'entretien dangereux ainsi que les produits piscine correctement stockés dans des bacs de rétention, et des locaux fermés.

Gestion des déchets

- ❖ Attestation de collecte des déchets sur le site :
 - Attestation de la mairie ou syndicat intercommunal avec la liste des matériaux récupérés

Et/ ou

 - Attestation du prestataire de collecte des déchets avec la liste des déchets récupérés (si concerné)



- ❖ Attestation de la déchetterie pour chacun des types de déchets dangereux apportés régulièrement par l'établissement

Et/ou

- Certificat du repreneur pour les cartouches et toners, etc.

Et/ou

- Photo du point d'apport volontaire pour les ampoules, piles, etc.

- ❖ Attestation de la déchetterie concernant l'apport des déchets verts

Ou

- Attestation du prestataire qui gère ces déchets

Ou

- Photo du compost si les déchets verts sont gérés en interne

Achats Responsables

- ❖ Justificatifs de l'usage de produits d'entretien moins impactant, d'usage courant et achetés dans les 12 derniers mois :

- Photo (recto/verso) des produits d'entretien courants utilisés dans l'établissement achetés dans les 12 derniers mois.

Veillez à bien rendre visible le logo justifiant de sa qualité de produit porteur d'une certification/label écologique reconnue (Ecocert, Nature & Progrès, Ecolabel Européen, Nordic Swan)

Et /ou

- Attestation du fournisseur justifiant que les produits non porteurs d'une certification/label écologique sont bien exempts des composés chimiques tels que les EDTA, azurants, chlore actif et phosphonates

- ❖ Règlementation nationale concernant l'obligation pour votre établissement à utiliser des désinfectants

- ❖ Liste des fournisseurs, sous-traitants, commerçants et indépendants de l'établissement ET un document attestant que vous leur avez bien fait part de votre démarche environnementale en les encourageant à respecter les critères de gestion de l'énergie, l'eau et les déchets.